

Compte-rendu de réunion du conseil municipal
Séance du 18 décembre 2014 – 9 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille quatorze, le dix-huit décembre, à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 12-12-2014

Présents : Mme BOGET Chantal. . Mme CETTOUR Nadège. M. GUEYTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absents excusés : M. BESSIERE Jean-Claude (procuration à Madame OLIVIER). M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine (procuration à M. MICHEL).

1. Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du compte rendu du 21 novembre 2014

Annie Ponson, secrétaire de séance. Compte rendu du 21 novembre approuvé.

2. Finances, virements de crédits et admission en non-valeur

Pour permettre la fin de la réalisation de la révision du PLU, un virement de crédits est nécessaire :

Crédits à ouvrir en dépenses d'investissement

Opération 10025 PLU Plan Local d'urbanisme

– chapitre 20 - article 202 Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme.....+ 2 000,00 €

Crédits à réduire en dépenses d'investissement

Opération 10003 Le grand pré

– chapitre 23 – article 2313 Constructions - 2 000,00 €

Le comptable public expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur des états joints à sa demande, en raison des motifs énoncés. Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces prises en charges en 2004 et 2005 pour un montant total de 173,96 € sur le budget de l'eau.

Le conseil accepte ces deux délibérations.

3. Eau et assainissement, prix de l'eau 2015, règlement de l'assainissement public non collectif (SPANC) voté par la CCIB et règlement assainissement collectif à préparer

Il convient de fixer les nouveaux tarifs de l'eau

- en tenant compte de la réglementation pour les communes rurales (- de 2000 habitants) ; l'arrêté du 6 août 2007 prévoit que la part fixe ne devra pas représenter plus de 40 % de la facture comprenant 120 m³ de consommation

- en tenant compte des seuils fixés par l'agence de l'eau sur les prix de l'eau et de l'assainissement pour que la commune puisse recevoir des subventions de l'agence (seuils fixés pour « encourager la durabilité et la qualité du service »). Critères de sélectivité : Eau potable - 0,90 € à partir de 2015 ; Assainissement - 0,70 € à partir de 2015.

Néanmoins, les services du conseil général des Hautes-Alpes viennent d'informer la mairie que compte tenu d'un accord-cadre entre le département et l'agence de l'eau, ces seuils minimums sont repoussés à 2017. Actuellement, le prix de l'eau à Rosans compte tenu de la méthode de calcul se situe à 0,80 € et la part assainissement à 0,60 €.

Il est proposé d'augmenter progressivement les tarifs et de les fixer à 0,85 € pour l'eau et 0,65 € pour l'assainissement en 2015.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

FIXE à compter du 01-01-2015 le prix de l'eau suivant (hors redevances pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte dont les tarifs sont fixés par l'agence de l'eau et les montants reversés à l'agence) :

Service des eaux : abonnement 40 € consommation 0,52 €/m³

Service de l'assainissement : abonnement 30 € consommation 0,40 €/m³

Josy Olivier présente les modifications du nouveau règlement du service public d'assainissement non collectif.

Nadège Cettour, Didier Pacaud et Chantal Boget sont intéressés pour travailler sur le règlement des autorisations de raccordements au réseau d'assainissement collectif.

4. Gendarmerie, proposition du protocole « participation citoyenne »

Ce protocole prévoit de nommer des référents de quartier pour mettre en œuvre le dispositif « participation citoyenne ». Après délibérations, le conseil ne souhaite pas signer cette convention. Cependant, il est souligné que le lien avec la gendarmerie est important.

5.Demandes de subventions

Une dérogation a été demandée au conseil général pour commencer les travaux de la station d'épuration des Buissons car la subvention n'a pas été attribuée en 2014.

Une demande sera faite à l'état (dotation d'équipement en territoire rural) pour équiper la poste d'un élévateur et la maison des énergies d'un ascenseur afin d'aider les personnes à mobilité réduite.

6.Compte-rendu des réunions, comité des fêtes, ONF, visite du secrétaire général, vallée de la lumière

Didier Pacaud est rapporteur de la réunion pour former un nouveau comité des fêtes, peu de monde mais réunion constructive.

L'ONF demande pour la location du captage 4 000 € par an (périmètre de sécurité), prix négociable. Josy Olivier va demander un rendez-vous avec Monsieur le Préfet pour que la commune devienne propriétaire du périmètre immédiat.

Visite du secrétaire général de la préfecture aux travaux de la station d'épuration de Baudon.

Vallée de la lumière. Karine Berger est venue présenter ce projet au conseil communautaire. Rosans en serait une porte pour une antenne.

7.Commission grand pré, proposition d'un règlement pour les locataires, rendez-vous avec le notaire pour compléter le règlement de copropriété

Didier Pacaud, Nadège Cettour et Chantal Boget ont préparé un règlement intérieur pour le grand pré. Un exemplaire a été envoyé à chaque conseiller et quelques modifications y sont apportées.

Courrier à faire aux propriétaires qui ont fait des travaux sans les avoir déclarés au préalable à la mairie.

8.Commission façades, reprise du règlement d'aide communale

Pas de modification de l'ancien règlement juste une mise à jour des membres de la commission (Josy Olivier, Pierre Michel, Jean-Claude Bessière et Didier Pacaud).

9.Transports, informations sur les transports du conseil général, plaquette d'information à préparer pour la navette

Didier Pacaud et Annie Hugues sont rapporteurs.

Actuellement, le transport indiqué sur le dépliant n'est pas opérationnel, malgré la confirmation par 05voyageurs.

10.Agenda 2015, dates connues à ce jour

Goûter du 3^{ème} âge, le mardi 6 janvier à 15 h

Le 24 janvier, le loto de l'école.

Les 2 et 3 mai, le passage de la Buisicyclette.

11.Manifestations sportives, Trail, passage de la buiscyclette

Annie Ponson.

Une page Internet a été créée www.traildufourchat.fr. Le 20 septembre était proposé mais pour ne pas gêner l'ouverture de la chasse, il est décidé d'avancer la date du trail au 6 septembre.

Buisicyclette, une nuit prévue à Rosans avec 150 repas et petit déjeuners.

12.Commission communication, journal semestriel et carte de vœux

Beaucoup de préparation pour le journal préparé par les deux Annie.

13. Commission communale des impôts directs, délibération (reprise de la réunion du 18 avril 2014)

Le 18 avril 2014, le conseil municipal avait discuté et proposé une liste de douze contribuables (et douze suppléants) afin que l'administration fiscale choisisse les six membres de la commission communale des impôts directs (et leurs six suppléants).

Cette discussion n'avait pas été formalisée par l'envoi d'un extrait de délibération en préfecture. Il convient donc de le faire aujourd'hui.

La liste comprenait Robert Reynaud parmi les titulaires proposés. Ce conseiller municipal étant décédé, il est remplacé par Jeannine Geneix. Le reste est sans changement.

Titulaires proposés domiciliés dans la commune

MICHEL Pierre
 PACAUD Didier
 BESSIERE Jean-Claude
 GENEIX Jeannine
 HUGUES Pierre
 CLIER Hélène
 DUMAS Guy
 DELPECH André
 ODDOU Monique
 REVENU Yvette

Suppléants proposés domiciliés dans la commune

TARDY Lionel
 BOGET Chantal
 PONSON Annie
 HUGUES Annie
 CORNILLAC Alain
 GUEYTTE Dominique
 GARNIER Thierry
 SERRES Vincent
 BEL ABBES Robert
 CATELAN Sébastien

Titulaires proposés domiciliés hors de la commune

TRUPHEMUS Cédric
 CAGOSSI Albert

Suppléants proposés domiciliés hors de la commune

MOURRE-MIELLOU Patrick
 BAFFERT Frédéric

14. Questions diverses

Dominique Gueytte informe que les statuts de la SAS « centrale villageoise photovoltaïque » ont été déposés, une boîte aux lettres sera mise devant la mairie pour tous les courriers concernant cette SAS. Les déclarations préalables d'urbanisme ont été déposées en mairie mardi.

Il est remarqué que le village était tristounet pour ces fêtes de fin d'année. Une commission « beauté du village » (éclairage, fleurs, etc.) est créée : Pierre Michel, Chantal Boget, Jeannine Geneix et les deux Annie.

Séance publique levée à 11 h 00.

	Présent	Signature		Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X		GENEIX Jeannine	Absente excusée, procuration à Pierre MICHEL	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X		HUGUES Annie	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	Absent excusé		PACAUD Didier	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X		PONSON Annie	Secrétaire de séance	
CETTOUR Nadège, 4 ^{ème} adjointe	X		TARDY Lionel	X	
BESSIERE Jean-Claude	Absent excusé, procuration à Josy OLIVIER				
BOGET Chantal	X				